

BO / HO / HOV CHARGE DE CHANTIER - INTRA

CODE P 402

Personne chargée de la formation dans l'entreprise :

Les moyens d'encadrement sont assurés par le responsable pédagogique du secteur et par le formateur

Nom du formateur : à définir

Programme	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre ses droits et devoirs face à l'habilitation électrique • Connaître les notions élémentaires d'électricité • Connaître les dangers de l'électricité • Connaître le matériel et les outils en relation avec son indice d'habilitation • Reconnaître un environnement électrique • Connaître les limites du titre d'habilitation • Connaître les documents et acteurs en relation avec son indice d'habilitation • Mettre en œuvre les moyens de protection • Avoir un comportement adapté face à un incident d'origine électrique 		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer les opérations pour lesquelles les salariés sont désignés, dans le respect de la norme NF C 18-510. • Maîtriser les obligations liées à son indice d'habilitation. • Etre capable de réagir face à un accident d'origine électrique. 		
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir lire et écrire la langue française 		
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • QCM • Mises en situation 	Sanction de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation de fin de formation • Recueil de prescription • Carte d'habilitation pré-remplie
Lieu	<ul style="list-style-type: none"> • Dans vos locaux 	Durée	<ul style="list-style-type: none"> • 1,5 jours soit 10h30
Horaires	<ul style="list-style-type: none"> • A définir 	Coûts	<ul style="list-style-type: none"> • 1200 euros nets de TVA + frais, la formation pour un groupe, dans vos locaux.
Date(s)	<ul style="list-style-type: none"> • A définir après acceptation de notre offre. 	Nbre de participants	<ul style="list-style-type: none"> • 12 personnes maximum par groupe
Moyens techniques et pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Salle équipée de chaises et tables permettant la projection de supports informatiques (écran ou mur blanc) • Ordinateur et vidéoprojecteur • Un tableau • Accès aux installations électriques de l'entreprise (prévoir EPI) 		

V1/01/2017